



Règlement Circuit Normandie CCE 2024

PREAMBULE

Pour tout ce qui ne figure pas au présent règlement, il sera fait application du règlement des compétitions FFE en vigueur : dispositions générales et dispositions spécifiques du CCE, complétées par les éventuels rectificatifs publiés sur le site de la fédération.

OBJET:

Ce circuit organisé par le Comité Régional de Normandie a pour objectif de :

- Promouvoir la discipline du concours complet à tous les niveaux.
- Valoriser les organisateurs en leur faisant bénéficier du label « Circuit Régional ».
- Aider les organisateurs avec un accompagnement financier.
- Harmoniser les calendriers et mettre de la cohérence sur le territoire.
- Mettre en avant les cavaliers non professionnels au travers de leurs performances dans un circuit privilégié et médiatisé.

Il concerne 8 catégories :

- Clubs 3/2/1
- Poneys 2/1/Elite
- Amateurs 4/3.

Ce circuit est composé de 6 étapes:

Etape 1: 24 Septembre 2023: Le Chamblac (27)

Etape 2: 22 Octobre 2023: Les Tancredes (50)

Etape 3: 21 Avril: Le Chamblac (27)

Etape 4: 19 mai : Les Tancredes (50)

Etape 5 + Finale : 1^{er} au 2 juin : Brix (50)

MODALITES DE PARTICIPATION POUR LES CAVALIERS

- Le circuit est ouvert à tous les cavaliers titulaires d'une licence de compétition en Normandie.
- Les cavaliers devront avoir obligatoirement participé à **2 étapes** pour intégrer le classement général.
- Pour chaque épreuve, les points sont attribués en fonction du classement:
 - 1er: 8 points
 - 2eme: 7points
 - 3eme: 6 points
 - 4eme: 5 points
 - 5eme: 4 points
 - 6eme: 3 points
 - 7eme: 2 points
 - 8eme et suivant: 1 point
- La participation à la finale est obligatoire pour pouvoir prétendre au classement général du Circuit Régional.

CLASSEMENT GENERAL

- Le classement par couple cavalier/cheval est établi par cumul des scores de toutes les étapes + le score obtenu à la finale.
- Un cavalier peut engager plusieurs chevaux dans la même épreuve. Seul le cheval avec le nombre de point le plus élevé sera intégré dans le classement final.
- Un cavalier peut engager dans plusieurs épreuves et/ou catégorie lors des étapes
- Un seul cheval par catégorie sera retenu pour le classement général (épreuve la plus haute)
- Le classement provisoire sera publié après chaque étape. La remise des prix du Circuit Normandie aura lieu lors de la finale.

Exemples:

Si j'engage lors des étapes mes deux chevaux en club1, c'est celui qui aura obtenu le plus de point qui intégrera le classement final.

Si j'engage lors des étapes trois chevaux différents (poney 1, club1, Amateur2), les trois pourront intégrer le classement final.

Si j'engage deux chevaux lors des étapes en club 2 et club 1, c'est mon cheval de club1 qui sera intégré dans le classement

Si j'engage lors des étapes le même cheval en catégorie club et amateur, il sera intégrer dans le classement de la catégorie où il a obtenu le plus de point.

CAHIER DES CHARGES POUR LES ORGANISATEURS DU CIRCUIT

- Mettre en application et respecter le règlement FFE
- Avoir une capacité d'accueil (carrières, parking ...) pour 100 engagés.
- Proposer l'ensemble des épreuves du circuit avec un parcours de cross et de cso aux normes techniques de chacune.
- Mettre en place un poste de secours (ambulance) lors du concours.
- Les officiels du concours devront être « normands » et à jour de leur formation obligatoire.
- Participer à la réunion d'harmonisation de l'ensemble des dates (Octobre 2023)